

Mai 2010

Québec, le 25 mai 2010

Monsieur Jean-Bertin Gingras
Directeur général
Collège O'Sullivan de Québec
840, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1R3

Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Agents et courtiers en assurance de personnes*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 12 mai 2010, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des mesures adoptées par le Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Agents et courtiers en assurance de personnes*.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait formulé une recommandation au Collège de veiller à attester l'atteinte des objectifs par les étudiants, et ce, en conformité avec la PIEA. La Commission note les efforts faits par le Collège pour améliorer la qualité de l'évaluation. L'analyse qu'elle a réalisée d'un échantillon de plans de cours et d'évaluations finales de cours l'amène à constater que tous les cours ont maintenant des évaluations synthèses qui permettent de vérifier l'atteinte des objectifs selon les standards. La Commission lève donc la recommandation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Sylvie Vézina, directrice des études